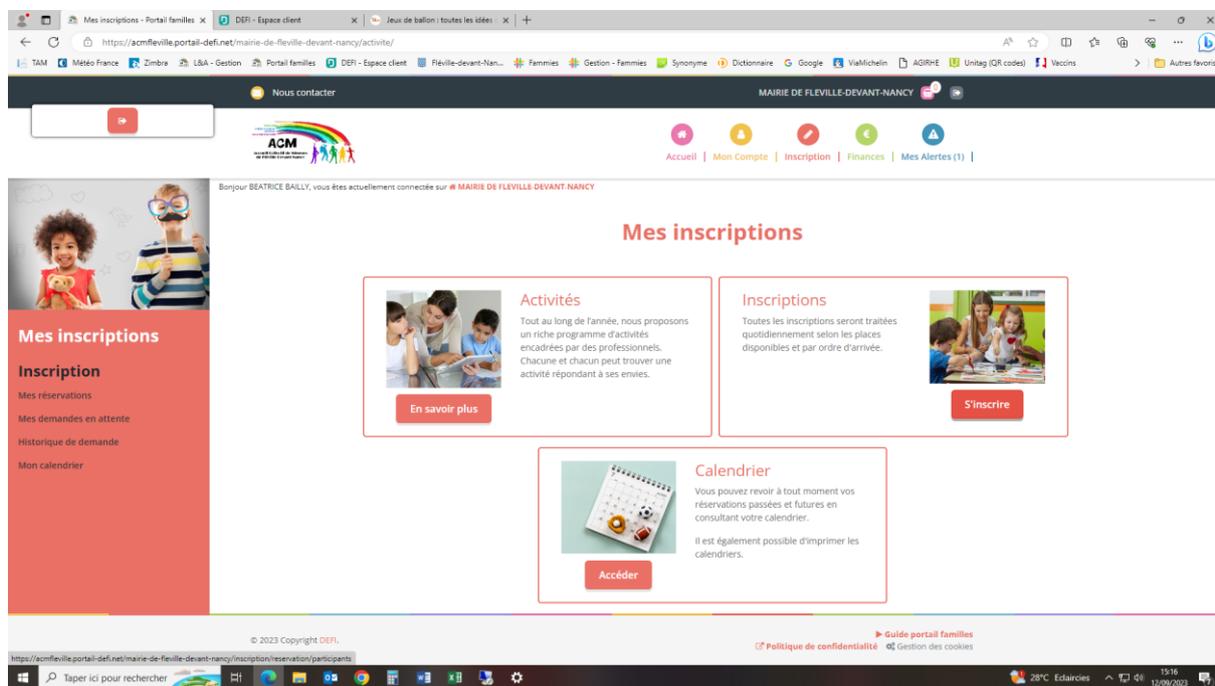


PROCEDURE D'INSCRIPTION POUR L'ETE

LE DOSSIER ADMINISTRATIF DOIT ÊTRE COMPLET

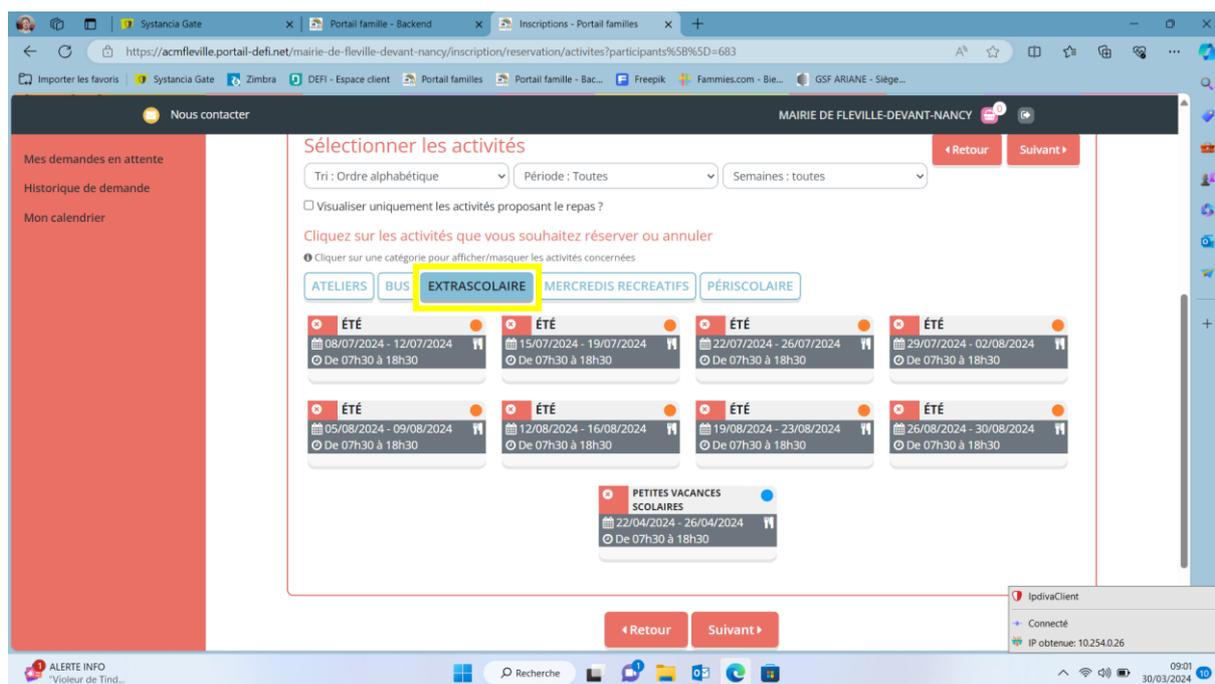
1. Accéder aux « Inscriptions » et cliquer sur « S'inscrire »



2. Sélectionner le ou les enfants à inscrire(nt) appelé(s) « Participants ». Les participants sélectionnés sont en rouge.

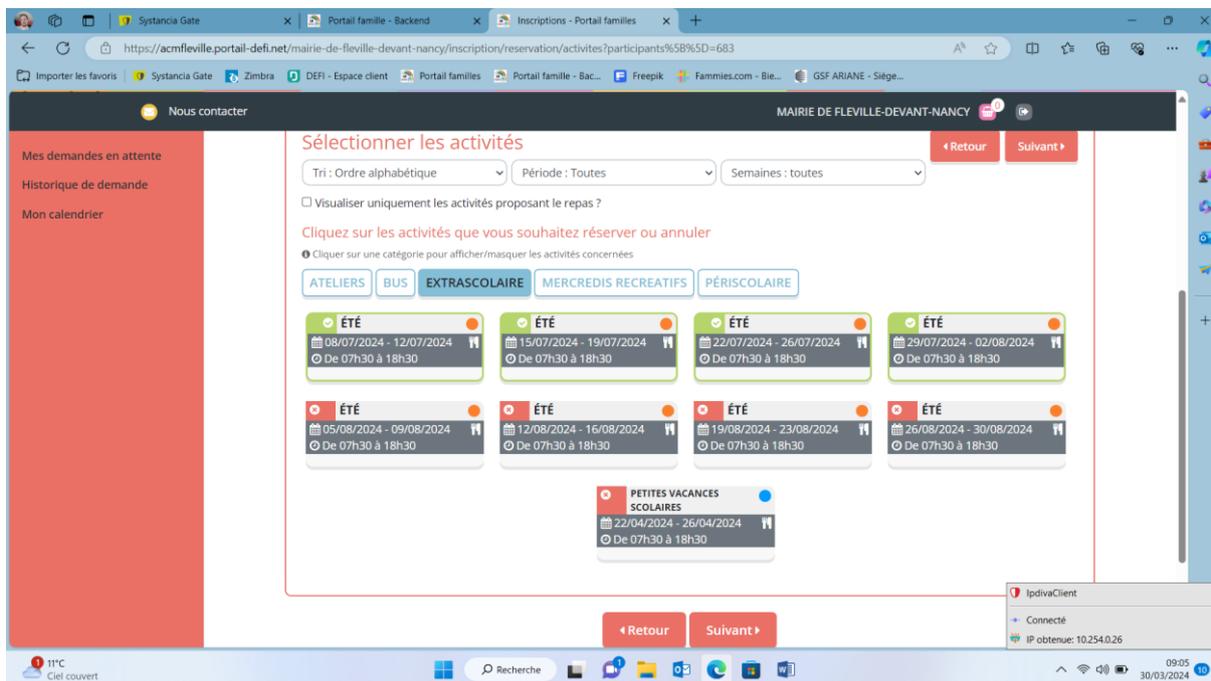
Cliquer sur « Suivant »

3. Sélectionner la catégorie « Extrascolaire ». Les 8 semaines de centre de loisirs d'été s'affichent :

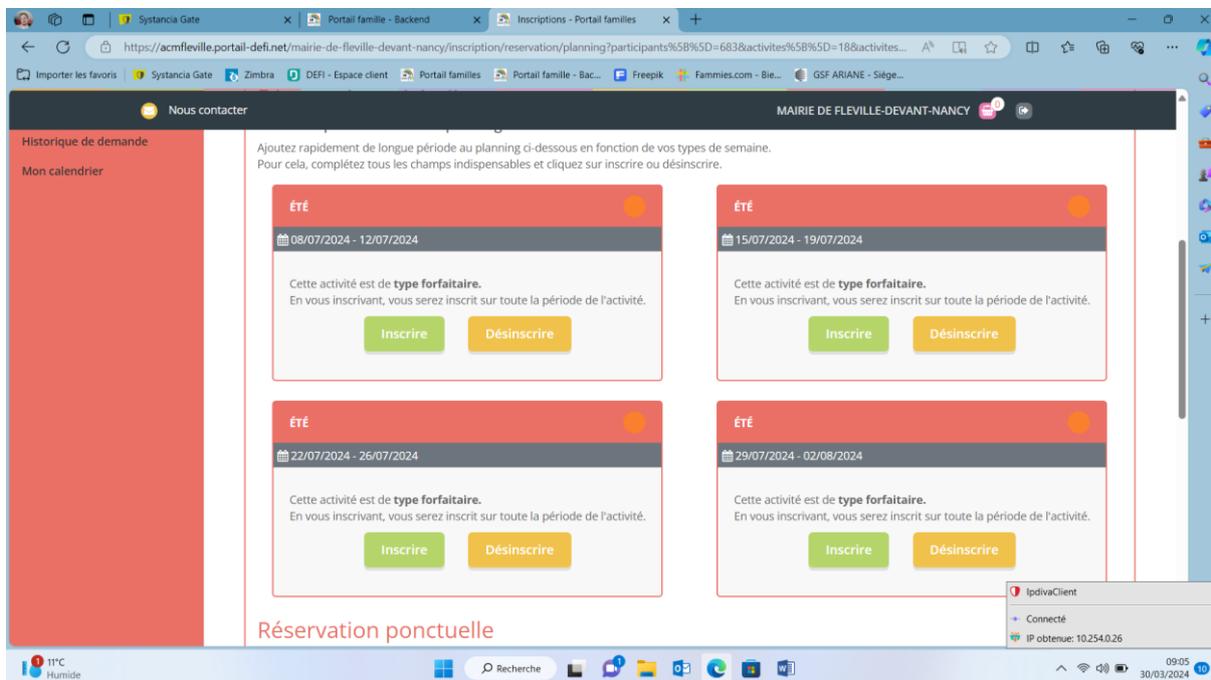


- Vous pouvez inscrire à toutes les semaines désirées en une seule fois. Sélectionnez les semaines voulues (Juillet, Août ou bien Juillet/Août), dans notre exemple, nous allons inscrire tout le mois de Juillet.

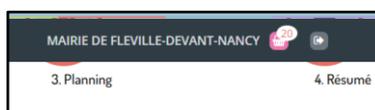
Les semaines sélectionnées s'encadrent en vert :



- Cliquez ensuite sur « Suivant »
- Un encart apparait pour chaque semaine sélectionnée.



- Cliquez sur « **Inscrire** » pour chaque encart/semaine dans l'ordre d'affichage afin de ne pas vous tromper.
- A chaque inscription le panier se remplit, le chiffre correspond au nombre de jours réservés (5 par semaine).

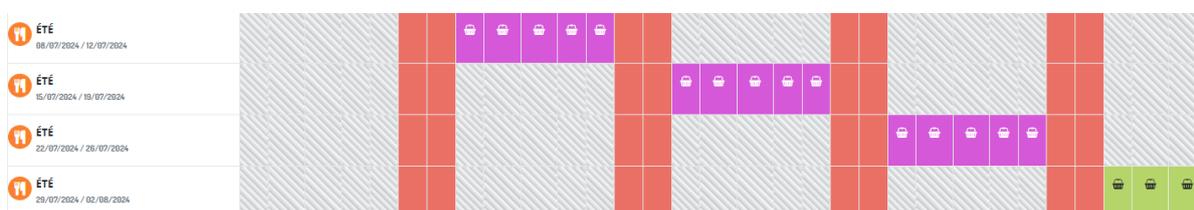


- Une fois que toutes les semaines sont réservées, vérifier sur le calendrier en bas de page la situation de vos inscriptions.
- Recharger le mois de Juillet (idem en cas d'inscription sur Août ou sur Juillet/Août) afin de rafraîchir le calendrier : Allez sur le mois d'Août et retournez sur le mois de Juillet grâce aux flèches en haut à gauche du calendrier.



11. Vérifiez vos inscriptions :

- **Vert** : Inscription dans le panier
- **Rose** : Placement sur liste d'attente (Cf. Règlement Section 3 §1.C)



12. Cliquer sur « **Suivant** » en bas de la page

13. **Valider votre panier grâce au bouton vert :**

Nom	Période	Type
ÉTÉ	08/07/24 : 07:30 - 18:30	+ Inscription
ÉTÉ	09/07/24 : 07:30 - 18:30	+ Inscription
ÉTÉ	10/07/24 : 07:30 - 18:30	+ Inscription
ÉTÉ	11/07/24 : 07:30 - 18:30	+ Inscription

Vous venez d'effectuer votre demande de réservation, elle va être validée par l'ACM.
Vous recevrez ensuite un mail automatique de confirmation d'inscription.

Si votre enfant est inscrit sur liste d'attente (en magenta sur le calendrier), vous devez annuler vous-même la réservation si vous ne souhaitez plus bénéficier de la liste d'attente (Cf. Règlement Section 3 §1.C)